

COMMUNE DE CUGY (VAUD)

PREAVIS N° 06 / 2002

RAPPORT DE LA MUNICIPALITE

AU CONSEIL COMMUNAL

GESTION 2001

ET

COMPTES 2001

TABLE DES MATIERES

- GESTION 2001
- Introduction page 03
- La Municipalité page 03
- Le Conseil communal page 06
- Administration générale, personnel, intérêts généraux, autorités, éconamat, assurances, affaires culturelles et loisirs, information et communication, police, santé publique, police sanitaire, contrôle des habitants, inhumations et militaires page 09
- Finances, comptabilité générale, impôts, service financier, services industriels, service des eaux, service du gaz, télé-réseau, instruction publique, écoles, orientation professionnelles, service médical et dentaire page 12
- Travaux, aménagement du territoire et police des constructions bâtiments communaux, environnement, centre œcuménique et cultes page 17
- Domaines, forêts, cours d'eau, cimetière, terrains communaux, ordures ménagères et déchetterie, protection civile, sécurité sociale, services sociaux, assurances sociales AVS-AI, office du logement, office du travail et chômage page 19
- Travaux (suite), routes signalisation, éclairage public (Romande Energie SA), épuration (STEP) et réseaux d'eaux usées, service du feu, défense incendie page 22
- Conclusions page 26
- Décisions page 26

- COMPTES 2001

1. Introduction

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Conformément aux dispositions légales se basant sur la "Loi sur les Communes (LC) du 28 février 1956 (art. 93b)" et le "Règlement du Conseil communal de Cugy (art. 92) du 17 novembre 1993", la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport sur la gestion et les comptes de l'année 2001.

Au travers de ce document, la Municipalité vous communique une large vision de son activité durant cette dernière année de la législature 1998 - 2001. Elle vous fait également part de ses préoccupations et de ses projets principaux ainsi que du suivi des vœux que la Commission de gestion avait formulés dans son rapport sur l'année 2000.

2. La Municipalité

2.1 Organisation pour l'année 2001

Présidence : M. François GILLIÈRON, Syndic
Vice-présidence : Mme Jacqueline FRANZINI, Municipale

2.2 Répartition des directions (dicastères)

ADMINISTRATION GENERALE, administration, personnel, intérêts généraux, autorités, éconamat, assurances, affaires culturelles et loisirs. M. François GILLIÈRON, Syndic
Suppléante : Mme Jacqueline FRANZINI, Municipale
Information et communications.

Suppléant : M. Gilles RENAUD, Municipal
POLICE, santé publique, police sanitaire, contrôle des habitants, inhumations, militaire.
Suppléant : M. Gilles RENAUD, Municipal

FINANCES, comptabilité générale, impôts, service financier. Mme Jacqueline FRANZINI, Municipale

Suppléant : M. François GILLIÈRON, Syndic
SERVICES INDUSTRIELS, service des eaux, service du gaz, teleréseau.

Suppléant : M. Gilles RENAUD, Municipal
INSTRUCTION PUBLIQUE, écoles, orientation et formation professionnelle, service médical et dentaire
Suppléant : M. Daniel BALLY, Municipal

TRAVAUX, aménagement du territoire et police des constructions. Mme Anne-Catherine BOUET PELLOUX, Municipale

Suppléant : M. Gilles RENAUD, Municipal
Bâtiments communaux.
Suppléante : Mme Jacqueline FRANZINI, Municipale
Environnement.

Suppléant : M. Daniel BALLY, Municipal
CULTES, centre œcuménique et cultes
Suppléant : M. Gilles RENAUD, Municipal

**DOMAINES ET FORETS, forêts, cours d'eau
cimetière, terrains communaux.**

Suppléante : Mme Anne-Catherine
BOUET PELLOUX, Municipale

M. Daniel BALLY , Municipal

Protection civile.

Suppléant : M. Gilles RENAUD, Municipal
**SECURITE SOCIALE, services sociaux,
assurances sociales AVS-AI, office du logement,
office du travail, chômage**

Suppléant : M. Gilles RENAUD, Municipal

**TRAVAUX (suite), routes, signalisation,
éclairage public (Romande Energie SA),
épuration (STEP) et réseaux eaux usées.**

Suppléante : Mme Jacqueline FRANZINI, Municipale

M. Gilles RENAUD, Municipal

SERVICE DU FEU, défense incendie

Suppléant : M. Daniel BALLY, Municipal

2.3 Personnel d'administration

Secrétaire municipal

M. Jean-Marie GOUMAZ

Boursière communale

Mme Anne BERTUSI PACHE

Assurances sociales – chômage
Contrôle des habitants

Mme Maria P. DURUSSEL (80%)

Employée d'administration – assistante au
contrôle des habitants

Mme Jocelyne MERMOUD (50%)

Agent de police

M. Pascal GIROD
(jusqu'au 30 avril 2001)

2.4 Employés communaux

Etat du personnel au 31 décembre 2001

Employés communaux

MM. Eric BRON
Alexandre CORDEY
Daniel GEORGE
Pierre-André JOYE (chef d'équipe)

Concierge du collège de la Chavanne (80%)
plus divers (20%)

M. René CAVIN
Mme Diane CAVIN (aide à 9%)

Concierge de la Maison villageoise et du
collège de la Cavenettaz

Mme Myriam MOREL (60%)
Mme Thérèse SCHEIDEGGER
rémunération à un tarif horaire

Entretien du bâtiment de l'administration
et du centre œcuménique

Mme Amélia MAIA MOREIRA
rémunération à un tarif horaire

2.5 Commissions municipales

La Municipalité remercie Mesdames et Messieurs les présidents, membres et secrétaires des Commissions municipales qui ont œuvré pour le bien-être de la Commune durant l'année.

- Economie de guerre	M. Pierre MOTTAZ
- Fourniture des chevaux en cas de guerre	M. Bernard MOREL
- Culture des champs	M. Emile MARTIN
- Inspecteur du bétail	M. Daniel BALLY, Municipal
- Suppléante à l'inspecteur du bétail	Mme Rose-Marie DEGY
- Inspecteur des viandes	M. Pascal GIROD (jusqu'au 30 avril 2001)
- Comité de direction de l'AET	M. Daniel BALLY, Municipal
- Conseil intercommunal de l'AET	M. Gilles RENAUD, Municipal
- délégués de la Municipalité	et Mme Anne-Catherine BOUET PELLOUX, Municipale
- Conseil intercommunal de l'AET	MM. Philippe CHRISTE et
- délégués du Conseil communal	Mario FELLRATH suppléants : MM. Jacques FELIX et Jacques PERROD
- Commission du feu	MM. Gilles RENAUD, Municipal Pierre-André JANIN, Commandant Daniel MARING Marc REYMOND et Pierre SALQUIN
- Commission scolaire primaire	Mmes Jacqueline FRANZINI, Municipale et Marina PORCHET MM. Cyril FAVRE Aymon STOUDMANN et Yvan BURDET
- Commission scolaire de l'établissement scolaire du Mont-sur-Lausanne	Mme Jacqueline FRANZINI, Municipale Mme Marina PORCHET
- Exploitant STEP (Praz Faucon et AET)	M. Eric BRON
- Suppléant	M. Daniel GEORGE
- Inspecteur de la sécurité sur les chantiers (CNA)	vacant
- Préposé au BPA	M. Pascal GIROD (jusqu'au 30 avril 2001) M. Pierre-André JOYE (dès le 1 ^{er} mai 2001)

2.6 Travaux et séances de l'Exécutif

Durant cette année 2001, la Municipalité a tenu ses séances hebdomadaires tous les lundis après-midi dès 17h00. Ses préoccupations et réflexions ont porté sur les problèmes suivants :

- La mise en route du plan de quartier du lieu-dit "Es Chesaux".
- La poursuite de l'étude d'un nouveau Collège secondaire au lieu-dit "Derrey le Motty".
- La poursuite de l'étude des problèmes de sécurité en matière de circulation routière.

L'année 2001 a vu la Municipalité se réunir à 47 reprises en séance de l'Exécutif (50 en 2000, 49 en 1999, 46 en 1998 et 44 en 1997) ayant toutes fait l'objet d'un procès-verbal.

2655 points y ont été enregistrés ("décisions" et "prises d'actes") contre 2821 en 2000, 2627 en 1999, 2378 en 1998 et 2144 en 1997, représentant 359 pages, contre 375 pages en 2000, 403 en 1999, 390 pages en 1998 et 267 pages en 1997. De plus, la Municipalité a reçu 56 personnes seules ou en groupes. Au total, ce ne sont pas moins de 171 heures que les membres de l'Exécutif ont passées en séances plénières, contre 164 heures en 2000, 170 heures en 1999 et 175 heures en 1998.

Nous profitons de remercier sincèrement M. Jean-Marie GOUMAZ, secrétaire municipal qui, grâce à ses conseils, son expérience et son dévouement nous facilite grandement notre travail.

La Municipalité s'est assurée la collaboration de Commissions dans le cadre de certaines études notamment :

- Commission pour le plan de classement des arbres

Présidente :	Mme Anne-Catherine BOUET PELLOUX, Municipale
Membres :	M. Jean-Jacques BORGEAUD M. Gilbert DECOSTERD M. Jean-Claude JANIN M. Pierre-André JANIN M. Richard OLIVIER

- Commission consultative d'urbanisme et
Commission de révision du RPE

Présidente :	Mme Anne-Catherine BOUET PELLOUX, Municipale
Membres :	Mme Rosa Angela BARRAT Mme Anne-Lise GUIGNARD Mme Judith PIDOUX M. Mario FELLRATH M. Jean-Louis GENRE M. Jacques JEANFAVRE

- Commission de salubrité

Présidente :	Mme Anne-Catherine BOUET PELLOUX, Municipale
Membres :	Mme Estelle PERRIARD M. Jacques FELIX M. Lucien REYMOND

3. Conseil communal

3.1 Séances du Conseil communal

Au cours de l'année 2001, le Conseil communal s'est réuni à 6 reprises à la Grande salle de la Maison villageoise, sous la présidence de M. Pierre-André JANIN, les 25 janvier, 26 avril, 28 juin, 20 septembre, 15 novembre et 06 décembre.

- Bureau du Conseil communal pour 2001

Président :	M. Pierre-André JANIN
Vice-présidente :	Mme Laurence CHUARD
Secrétaire (hors Conseil) :	Mme Danièle DUBUIS
Scrutateurs :	Mme Isabelle GUERNE M. Alain BALLY
Scrutateurs suppléants :	M. Vincent GERMANN M. Beat MUENGER

- Commission de gestion

Président :	M. Gilbert BOAND
Secrétaire :	M. José BARIATTI
Membres :	Mme Claudia BRASEY Mme Jane DERRY M. Alexandre HENNARD M. André VALLAT

- Commission des finances

Président :	M. José ROHRER
Membres :	M. Jean-Jacques GUIGNARD M. Eric LOUP M. Jean-Pierre NICOD

- Commission de recours en matière d'impôt :

Président :	M. Beat MUNGER
Membres :	M. Charles LEU M. Pascal STOUDEUR

- Commission d'admission à la bourgeoisie (naturalisation)

Président :	M. Jean PFEIFER
Membre :	M. Pascal STOUDEUR

- Huissier du Conseil communal :

	M. René CAVIN (jusqu'au 31 août 2001) Mme Diane CAVIN (dès le 1 ^{er} septembre 2001)
--	--

3.2 Préavis municipaux

Treize préavis municipaux ont été proposés à Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, qui ont statué ainsi en 2001 :

Première séance : 25 janvier 2001

Amendement et adoption du préavis municipal :

- **n° 41/2000** – Demande d'octroi d'un crédit d'étude de Fr. 180'000.-- (cent huitante mille) pour la réalisation d'un collège secondaire sur notre territoire communal au lieu-dit "Derrey le Motty".

Deuxième séance : 26 avril 2001

Adoption du préavis municipal :

- **n° 43/2000** – Demande d'octroi d'un crédit complémentaire d'investissement de Fr. 411'000,-- (quatre cent onze mille) pour la mise en séparatif du quartier du lieu-dit "Au Bosson" et chemin du Grillon.

Adoption du préavis municipal :

- **n° 51/2001** – Demande d'octroi d'un crédit complémentaire de Fr. 30'000,-- (trente mille) pour l'entretien du réseau d'eau, par le rehaussement des captages n^{os} 1 et 14 de la source d'eau du réservoir du lieu-dit "Au Praz du Puey" pour la somme de Fr. 20'000,-- (vingt mille), et la mise en évidence des vannes sur les conduites principales pour la somme de Fr. 10'000,-- (dix mille).

Troisième séance : 28 juin 2001

- Préavis municipal **n° 53/2001** (Gestion et Comptes 2000).

Adoption du rapport de la Municipalité sur la gestion 2000.

Adoption des comptes 2000.

Adoption partielle des réponses de la Municipalité au rapport de la Commission de gestion 2000.

Les réponses municipales aux observations 1, 2, 3, 5, 7, 8, 9 et 10 sont acceptées.
Les réponses municipales aux observations 4 et 6 sont refusées.

Quatrième séance : 20 septembre 2001

Amendement et adoption du préavis municipal :

- **n° 56/2001** – Demande d'octroi d'un crédit d'investissement de Fr. 950'000,-- (neuf cent cinquante mille) pour la transformation et la rénovation de la Maison villageoise sise sur la parcelle RF n° 31.

Refus du préavis municipal :

- **n° 64/2001** – Demande d'octroi d'un crédit d'investissement de Fr. 635'000,-- (six cent trente cinq mille) pour l'aménagement d'une nouvelle place omnisports sur le site du lieu-dit "Sus le Billard".

Adoption du préavis municipal :

- **n° 59/2001** – Admission à la bourgeoisie de Mademoiselle Laura Valentina ROSSI.

Adoption du préavis municipal :

- **n° 60/2001** – Admission à la bourgeoisie de Mademoiselle Liza Alexandra ROSSI.

Adoption du préavis municipal :

n° 61/2001 – Admission à la bourgeoisie de Monsieur et Madame Ivan et Olga VACLAVIK.

Amendement et adoption du préavis du bureau du Conseil communal :

Indemnités des membres du Conseil, des commissions et du bureau.

Cinquième séance : 15 novembre 2001

Amendement et adoption du préavis municipal :

- n° 65/2001 – Arrêté d'imposition pour l'année 2002.

Amendement et adoption du préavis municipal :

n° 66/2001 – Demande d'octroi d'un crédit d'investissement de Fr. 217'000.-- (deux cent dix sept mille) pour l'aménagement et l'agrandissement de notre cimetière.

Adoption du préavis municipal :

n° 68/2001 – Admission à la bourgeoisie de Monsieur Victor-Hugo DO CARMO.

Sixième séance : 06 décembre 2001

Amendement et adoption du préavis municipal :

- n° 69/2001 – Budget 2002.

3.3 Relation avec le Conseil communal

Ainsi donc, la Municipalité a présenté 13 préavis au Conseil communal durant l'année écoulée. Elle a répondu à plusieurs questions et interventions et présenté de nombreuses communications destinées à l'information de l'Organe délibérant.

Nous remercions le Conseil communal ainsi que les diverses Commissions de leur travail et de leur collaboration avec la Municipalité.

Nous adressons notre gratitude aux membres du Bureau et plus particulièrement à son Président M. Pierre-André JANIN pour son engagement et le félicitons de la manière dont il a conduit les débats tout au long de l'année. Son engagement et sa collaboration ont permis à nos deux autorités de se mettre en accord et à notre Commune de maintenir un bon rythme de travail.

4. Administration générale, personnel, intérêts généraux, autorités, économe, assurances, affaires culturelles et loisirs, information et communication, police, santé publique, police sanitaire, contrôle des habitants, inhumations et militaire.

4.1 Administration générale

Nous vous rappelons que l'administration générale comprend les offices suivants :

- Greffe municipal;
- Secrétariat municipal;
- Bourse communale;
- Police municipale (jusqu'au 30 avril 2001);
- Contrôle des habitants et la Police des étrangers;
- Registre civique;
- Office communal du travail;
- Agence communale d'assurances sociales.

Les tâches confiées au Greffe municipal sont toujours de plus en plus nombreuses et complexes. Les nombreuses modifications apportées aux lois et règlements d'application par les instances cantonales et fédérales ne facilitent pas le travail du personnel administratif, ni celui de la Municipalité chargés de les appliquer. Malgré cette complexité, la Municipalité s'est toujours efforcée de défendre au plus près de sa conscience les intérêts de la Commune.

Représentation régionale

Au plan régional, nous rappellerons que Monsieur le Syndic, représente également la Commune au sein des assemblées et séances des organismes régionaux de la COREL et, avec M. Beat MUENGER, au sein de l'Association du Gros-de-Vaud.

Outre ses activités, le Syndic fait partie de droit de la Commission d'estimation fiscale des immeubles composée de M. Bernard DESPONT, Conservateur du Registre foncier des districts de Cossonay et d'Echallens et d'un Président en la personne de M. Jean-Luc BEZENCON, Syndic de Goumoens-la-Ville.

COREL

La COREL Région lausannoise a mis en chantier de nombreux thèmes de réflexion qui sont autant de Commissions, groupes de travail et plates-formes. Le bureau de coordination gère l'ensemble. Notre Commune appartient au secteur Nord, dont la présidence était assurée pour l'année 2001 par M. Urs LAUPER, syndic de Bretigny-sur-Morrens.

Ainsi il existe :

1. La Commission "Promotion économique".
2. La Commission "Financement régional".
3. La Plate-forme "Territoire et équipement".
4. Le Groupe "Transports" dont un sous-groupe "Bus, Train-Pyjama".
5. Le Groupe "Aménagement du territoire".
6. Le Groupe "Installations sportives".
7. Le Groupe "Fluides et énergies".
8. La Plate-forme "Affaires sociales".
9. Le Groupe "Emploi".
10. Le Groupe "Toxicomanie".
11. Le Groupe "Petite enfance".

Il est à relever que la Boursière Mme Anne BERTUSI PACHE est la représentante technique de la Commune au sein de la Commission "Financement régional".

Remerciements à l'USL

Comme nous avons l'habitude de le faire, nous remercions également les présidentes et présidents des nombreuses et diverses sociétés locales de leur dévouement et de leur participation active à la vie communautaire de notre Village. Nous savons combien l'action des sociétés est importante, notamment pour l'organisation de la Fête du 1^{er} août, et c'est la raison pour laquelle la Municipalité tient à les soutenir au mieux de ses possibilités.

4.2 Personnel

Durant l'exercice 2001 la structure du personnel de l'administration en place dans le courant de l'année 2000 n'a pas changé.

Nous nous réjouissons de constater que l'ensemble du personnel administratif et d'exploitation a montré beaucoup de disponibilité durant l'exercice 2001.

Par ailleurs, l'engagement de Mme Jocelyne MERMOUD apporte toute l'aide nécessaire et attendue, notamment à la Préposée au contrôle des habitants et de la police des étrangers, ainsi qu'à la Boursière et au Secrétaire municipal.

Nos remerciements vont à Mme Jocelyne MERMOUD, qui s'est très bien et vite adaptée à son travail.

Nous tenons aussi à féliciter notre Boursière Mme Anne BERTUSI PACHE, qui après quatre ans de cours du soir, a obtenu, dans le courant du mois de mai 2001, son Brevet fédéral de comptable.

4.3 Affaires culturelles et loisirs

Avec 31 communes de la grande région lausannoise nous avons financé à raison de Fr. 8.-- par habitant le "Fonds de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise". Le montant de Fr. 14'040.-- versé par notre Commune, a été réparti à notre demande à parts égales aux quatre institutions soutenues par le Fonds intercommunal soit :

- Théâtre de Vidy-Lausanne;
- Béjard Ballet Lausanne / Ecole Rudra Béjart Lausanne;
- Orchestre de chambre de Lausanne;
- TLM / Opéra.

Pour la saison 2000-2001, le nombre d'abonnés de notre Commune a été le suivant :

- 21 pour le Théâtre Vidy-Lausanne (21 en 1999-2000);
- 03 pour l'Orchestre de chambre de Lausanne (03 en 1999-2000);
- 07 pour le TLM / Opéra (07 en 1999-2000).

Nous précisons ici, que seules les trois institutions mentionnées ci-dessus délivrent des abonnements, les 31 personnes ayant un abonnement représentent le 1,56 % de notre population (1,56 % en 1999-2000).

Le Syndic est le représentant de notre Commune auprès de l'assemblée générale.

4.4 Information – Reflets de Cugy (délégué)

Quatre numéros sont sortis durant l'année 2001. Monsieur Jean-François PERROTTI assure la saisie des textes, la coordination étant assurée par M. Gilles RENAUD, Municipal.

4.5 Police

Un important changement est intervenu dans ce secteur durant le 1^{er} trimestre de l'année 2001. En effet, la Municipalité s'est séparée de son agent de police M. Pascal GIROD. Depuis plusieurs mois, un conflit larvé couvait entre la Municipalité et M. Pascal GIROD, si bien que ce dernier a été libéré de son poste pour le vendredi 12 janvier 2001, son salaire lui étant versé jusqu'au 30 avril 2001, selon les articles 335^b et 325^c du Code des obligations.

Dans le but de maintenir la sécurité et une surveillance diurne et nocturne de notre territoire communal, nous avons, à l'instar d'autres communes voisines, fait appel à la Société de surveillance SECURITAS SA.

La délivrance des actes de poursuites qui incombait à notre agent de police a été reprise par M. Michel FREYMOND, gendarme retraité, qui accomplit cette tâche à notre entière satisfaction.

4.6 Contrôle des habitants

La population de Cugy s'élevait à 1985 habitants au 31 décembre 2001, contre 1977 à la même époque de l'année précédente. Elle se répartissait comme suit :

Suisses 1694, dont 824 hommes (171 de 0 à 15 ans) et 870 femmes (201 de 0 à 15 ans).

Etrangers : 291, dont 161 hommes (38 de 0 à 15 ans) et 130 femmes (26 de 0 à 15 ans).

La statistique nous montre que 432 mutations (départs et arrivées) ont été enregistrées en 2001, contre 398 en 2000. Il s'y ajoute 26 mariages, 9 divorces, 21 naissances et 7 décès. Actuellement la plupart des mutations sont enregistrées par Mme Jocelyne MERMOUD, sous le contrôle de Mme Maria Purificacion DURUSSEL.

Passeports et cartes d'identité

Le bureau communal du Contrôle des habitants et de la Police des étrangers a satisfait aux demandes suivantes :

Passeports :

Prolongations	117	contre	115 en 2000
Inscriptions d'enfants	9	contre	13 en 2000
Nouveaux	87	contre	74 en 2000

Nous constatons aussi que 195 cartes d'identités ont été établies.

4.5 Nonagénaire

Aucun(e) nonagénaire n'a été fêté(e) durant l'année 2001, alors que cinq femmes et deux hommes avaient atteint ce bel âge dans le courant de l'année précédente.

Nous terminerons ce chapitre en remerciant Mme Maria Purificacion DURUSSEL préposée à l'agence communale des assurances sociales et du contrôle des habitants et de la police des étrangers pour la perfection de son travail.

5 Finances, comptabilité générale, impôts, service financier, services industriels, service des eaux, service du gaz, télé-réseau, instruction publique, écoles, orientation professionnelle, service médicaux et dentaire

5.1 Finances

Classification des communes selon leur capacité financière pour 2002-2003 :

Sur la base des formules "rendement des impôts communaux et taxes" des années 1999 et 2000, de la population 1999 et 2000 publiée dans les FAO des 7 avril 2000 et 6 avril 2001, et la population scolaire des recensements effectués par le Département de la formation et de la Jeunesse aux 1^{er} octobre 1999 et 2000, nous avons été colloqués en classe "6".

Dans sa séance du 28 juin 2001, l'Organe délibérant acceptait le rapport sur la Gestion et les Comptes 2000, qui présentait un bénéfice en lieu et place du déficit prévu.

La séance pour l'adoption de l'Arrêté d'imposition 2002 a été repoussée au 15 novembre 2001, afin de connaître les décisions du Conseil d'Etat quant à la manière de récupérer l'année de retard de la facture sociale. Ce montant, qui approchait les Fr. 386'000.--, influençait considérablement les comptes communaux. Mais à cette date, nous ne connaissions toujours pas la décision du Canton. Cependant, votre Conseil a adopté l'Arrêté d'imposition pour l'année 2002, au

même taux de 0,85, ne le modifiant pas, ainsi que les autres points concernant l'imposition. Votre Organe législatif a suivi la Commission des finances qui proposait de porter à Fr. 100,-- au lieu de Fr. 70,-- la taxe des ordures ménagères.

Etacom

Le compte de régulation prévu afin d'assurer le financement des tâches transférées des communes au Canton représentant le premier train de mesures (concernant essentiellement l'instruction publique) est passé de Fr. 598,-- par habitant à Fr. 630,--. Le montant prévu de Fr. 640,-- pour 2002 a déjà subi une augmentation de Fr. 50,-- par rapport au budget corrigé de 2001, pour passer à Fr. 690,-- par habitant. L'augmentation est due en partie au nombre de classes supplémentaires ouvertes en août, (salaires supplémentaires) qui revient à Fr. 16,-- par habitant, et des charges transférées des communes à l'Etat, omises lors de l'établissement du budget (équipement des classes, coût de fonctionnement de l'orientation scolaire et professionnelle) également pour Fr. 16,-- par habitant.

Répercussion des tentatives du Canton à sortir des chiffres rouges

Un grand sujet "financier" qui a alimenté l'année est la contribution des communes à la facture sociale. Tout d'abord, le Canton souhaitait que les communes "rattrapent" l'année de retard dans le remboursement de la facture sociale. Jusqu'à ce jour, les communes "remboursaient" au Canton 1/3 des frais sociaux. Après maintes propositions alternatives de commissions et d'interpellations, le Grand Conseil a finalement accepté la proposition du Canton d'augmenter la participation des communes en 2002 à 40 % de la facture, à 45 % en 2003, pour arriver enfin à 50 % en 2004.

Comme chaque année, nous concluons ce chapitre en remerciant Mme Anne BERTUSI PACHE, Boursière communale pour l'excellence de son travail.

5.2 Service des eaux

Réservoir

Nous remarquons que ce fut "une bonne année" pour le réservoir. Malgré que nous dûmes détourner l'eau de deux captages qui amenaient de l'eau trouble au réservoir les jours de fortes pluies, ce fut la plus grosse "production" d'eau de ces dernières années.

Suite aux travaux effectués dans le cadre du Préavis n° 51/01 pour le rehaussement de deux captages souterrains pour pouvoir y accéder, nous avons constaté que les arrivées étaient bouchées par des "queues de renard" et provoquaient l'arrivée d'eau trouble au réservoir. Après nettoyage et désinfection, tout est rentré dans l'ordre.

Evolution de la provenance de l'eau ainsi que des pertes sur notre réseau

<u>Année</u>	<u>Sources</u>		<u>Eau achetée</u>		<u>Locaux</u>	<u>Perte</u>	<u>Eau</u>	<u>Non</u>
					<u>Commune</u>		<u>facturée</u>	<u>couvert</u>
1996	29'580 m ³	17.0%	147'850 m ³	83.0%	1.1%	29.6%	69.3%	Fr. 75'109
1997	31'393 m ³	17.0%	148'380 m ³	83.0%	1.8%	33.0%	65.2%	Fr. 91'397
1998	23'988 m ³	14.4%	143'100 m ³	85.6%	1.4%	24.0%	74.6%	Fr. 92'371
1999	30'710 m ³	20.7%	117'420 m ³	79.3%	1.5%	12.0%	86.5%	Fr. 28'292
2000	37'285 m ³	23.3%	122'930 m ³	76.7%	1.4%	16.4%	82.2%	Fr. 41'528
2001	41'440 m ³	27.0%	111'970 m ³	73.0%	1.25%	15.9%	82.8%	Fr. 26'806

Les charges comprennent le coût d'exploitation du réseau y compris la main d'œuvre, les extensions et améliorations, les intérêts et amortissements, ainsi que l'achat de l'eau.

Le "non couvert" est la différence entre les charges et la vente d'eau, location des compteurs et imputations internes (locaux commune). Les taxes de raccordement ne rentrent pas en compte, mais sont à "taxes affectées" (fonds de réserve).

La surconsommation d'électricité du réservoir n'a pas encore pu être clairement déterminée. Le compteur a été contrôlé; il ne montrait aucune défaillance. Le moteur de la pompe a été lui aussi contrôlé, avec la conclusion qu'il n'était pas en cause. Aucun appareil n'a été rajouté. Après analyse, il se pourrait que c'est dû à l'âge de la pompe qui travaille au ralenti, et consommerait peut-être plus de courant. La pompe sera en début 2002 apportée pour révision, et sera changée si nécessaire.

Rachat des sources de Cery

Le Canton, propriétaire des dites sources, n'a pas encore trouvé de solution pour diminuer le taux de nitrates dans la source de "la Bérallaz". Affaire à suivre ...

5.3 Instruction publique

Classes enfantines et primaires

Dès la rentrée scolaire d'août 2001, des devoirs surveillés ont été mis sur pied pour les élèves de la 1^{ère} à la 4^{ème} année. Les enfants s'engagent pour un semestre, les devoirs étant proposés le mardi et/ou le jeudi, pendant une heure. Une participation de Fr. 3.-- par fois est demandée aux parents, payable par semestre. Ces devoirs sont mis sur pied dans chaque village. Ce sont 7 enfants inscrits pour les deux fois par semaine, et un enfant une fois par semaine.

Il n'y a pas eu d'ouverture de classe supplémentaire durant cette année.

Les classes et leurs effectifs sont répartis de la manière suivante :

Bretigny-sur-Morrens	3 classes	62 élèves
Cugy	6 classes	119 élèves
Montheron (Lausanne)	1 classe	22 élèves
Morrens	4 classes	82 élèves

Evolution des élèves scolarisés dans notre Commune

Année	Nombre d'élèves	Elèves transportés			Coût moyen de l'élève	
		Total	Bretigny-sur-Morrens	Montheron		Morrens
2001	150	39	16	21	2	Fr. 2'422,00
2000	159	41	14	23	4	Fr. 4'226,15
1999	145	43	15	17	11	Fr. 4'390,45
1998	137	24	8	16	0	Fr. 4'465,60

Pour rappel, depuis 2001, le salaire des enseignants ne rentre plus dans le coût de l'élève. En revanche, les transports scolaires ne sont plus subventionnés par le Canton pour $\frac{2}{3}$, mais sont entièrement à la charge des communes.

L'année a été marquée par les tractations avec le Canton, pour incorporer notre Groupement scolaire primaire dans l'Etablissement du Mont, suite à la décision de la Table ronde 1013, de ne plus avoir de Groupement scolaire sans direction. (Le but premier était de faire des économies au Canton, en n'ayant que des établissements entre 600 et 1200 élèves. Etude faite, il s'est avéré que cela reviendrait encore plus cher que le coût actuel. Toutefois, le fait de ne plus

vouloir de Groupement sans direction fut maintenu, d'où notre demande de se rattacher au Mont-sur-Lausanne, qui regroupe déjà nos six communes pour le secondaire). Ainsi, la convention réglant l'Etablissement du Mont-sur-Lausanne a été ratifiée avant fin 2001 par les six communes, soit : Bretigny-sur-Morrens, Cugy, Froideville, Lausanne (pour le hameau de Montheron), Le Mont-sur-Lausanne et Morrens, ainsi que par Mme Francine JEANPRETRE, Cheffe du Département de la Formation et de la Jeunesse – DJF.

De l'école enfantine à la 9^{ème} année, nos élèves seront depuis le 1^{er} janvier 2002 sous la direction de l'Etablissement scolaire primaire et secondaire du Mont-sur-Lausanne. Toutefois, nos élèves suivant la voie baccalauréat (prégymnasiale), continueront leur scolarité à Lausanne, soit dans l'Etablissement CF Ramuz (Entre-Bois à Bellevaux) soit aux Bergières.

Il est bien entendu que la proximité du domicile de l'élève garde sa priorité ainsi les enfants, comme par le passé, continueront à faire l'école enfantine au Collège de la Cavenettaz, le primaire au Collège de la Chavanne (ou à Montheron) pour autant que les effectifs le permettent.

Animation santé

Ce groupe, unique dans son genre, est, sous l'égide de l'animatrice de santé, Mlle Murielle VALLELIAN, enseignante du groupement, et de Mme Isabelle WILLA, infirmière scolaire, ouvert à tout parent souhaitant participer à tout sujet concernant la santé dans le cadre des classes primaires. C'est ainsi qu'en 2001, une semaine "collation" a été mise sur pied. L'action se déroula en trois temps :

1. une diététicienne ou l'infirmière scolaire passa dans toutes les classes, pour aborder une brève information théorique, parler de régimes et intolérances alimentaires, l'importance du plaisir de manger, etc. ... ;
2. chaque classe prévît une collation pour les élèves des autres classes du collège ;
3. une action – collation sur trois ou quatre jours, selon le nombre de classes.

Il fut également demandé une séance d'information avec un membre de la brigade de prévention routière de la gendarmerie vaudoise, qui put expliquer, à la grande satisfaction des participants, ce qui se faisait auprès de nos petits écoliers.

Une vente de casques pour vélos à prix réduit, présentés par le BPA, fut proposée dans les classes, entre le 1^{er} mars et le 30 juin 2001.

Arrondissement scolaire de Lausanne

29,6667 élèves (effectif pondéré) fréquentent l'arrondissement scolaire lausannois, dont les comptes 2001 font apparaître un coût de l'élève de Fr. 2'826,23, alors que pour l'année 2000 le coût était de Fr. 9'157,84.

Etablissement secondaire du Mont sur Lausanne (classe +5 à +9)

88 élèves de notre Commune fréquentent l'Etablissement secondaire du Mont-sur-Lausanne. En août 2001, nous avons dû ouvrir une classe supplémentaire au Collège de la Chavanne, ayant une grande volée arrivant en 5^{ème} année. Ainsi, ce sont 3 classes de 5^{ème} année et 2 classes de 6^{ème} année qui se trouvent à la Chavanne.

Evolution des élèves du secondaire dans notre Commune

Année :	total :	restant à Cugy :	Coût moyen de l'élève
2001	88 élèves	54 élèves	Fr. 3'180,79
2000	76 élèves	38 élèves	Fr. 9'513,80
1999	90 élèves	46 élèves	Fr. 8'495,00

L'année 2001, fut marquée par la retraite au 31 juillet du directeur de l'Etablissement, M. Daniel ROBERT, qui œuvra durant 18 ans et en fut d'ailleurs le premier directeur. Il a été remplacé par M. Jean-Luc BRUNET, qui est entré en fonction en août. Après une courte période d'adaptation, il aura la lourde tâche de diriger un des plus importants établissements du Canton, avec 1'300 élèves, lors du rattachement du Groupement primaire au Mont-sur-Lausanne, au 1^{er} janvier 2002.

Service psychologique de l'Etablissement

Ce service, qui a été mis en place dès 1994 par Mmes Catherine BERGER, psychologue, et Christine LERESCHE, psychomotricienne, s'est, conformément aux directives du Service de l'enseignement spécialisé – SES relatives aux prestations psychopédagogiques scolaires, encore développé dès le mois d'août par l'engagement de logopédistes (180 % de postes). La procédure pour faire appel à ces services doit venir de la famille, sur les conseils en général de l'enseignant.

Transports scolaires

Les transports scolaires étant dorénavant à la charge des communes, il y eut de nombreuses séances de travail avec les PTT, les Transports publics de la région lausannoise et les municipaux des écoles des communes concernées pour coordonner les transports publics et scolaires, sous la houlette du département des infrastructures, service des transports, à Lausanne. Celui-ci a fait une étude approfondie basée sur les statistiques de population et d'emploi ainsi que leur évolution probable. La question du transport scolaire a été prise en compte, avec les horaires des écoles, de même que les demandes des municipalités en ce qui concerne la desserte aux heures creuses et certaines lacunes aux heures de pointes et en soirée. Il est proposé une boucle passant par Froideville, pour aller à Bottens. La relève est assurée par Publicar le dimanche. Les nouveaux horaires de bus ainsi que leur fréquence, satisfont toutes les communes concernées. Ces horaires entreront en vigueur dans la deuxième partie de l'année 2002.

Passeport vacances

Ce sont 45 communes qui participent à ce passeport-vacances et 301 activités proposées aux enfants entre 10 et 15 ans.

Notre Commune a pu obtenir 14 passeports vacances "traditionnel", et il n'y a eu que 3 passeports "farniente" qui ont trouvé grâce auprès de nos jeunes de plus de 13 ans. Le passeport "farniente" est réservé exclusivement pour 5 entrées au cinéma, dans les piscines et les musées, ainsi que pour les transports publics.

Les trois mêmes activités que l'année précédente ont été proposées, soit : initiation au tennis auprès du Tennis Club de Cugy, visite de la ferme et de sa basse-cour et confection d'une tresse auprès de la Famille de M. Christian VANEY, et promenade dans nos forêts et découverte des captages et du réservoir de la Commune.

Le prix du passeport vacances traditionnel a été de Fr. 65,23 par passeport, alors que le prix de vente demandé était de Fr. 40,-- pour le 1^{er} enfant, et Fr. 35,-- pour le 2^{ème} enfant d'une même famille. Le passeport "farniente" est revenu à Fr. 30,-- par passeport, montant correspondant à celui demandé aux parents.

Jardin d'enfants "Arc en Ciel"

Les comptes ont été mieux équilibrés cette année : en effet le Jardin d'enfants boucle l'exercice avec un bénéfice, sans tenir compte d'un don de la Loterie romande, pour l'achat de jeux et de mobilier. Mais l'année prochaine s'annonce moins rose, les effectifs n'étant pas au complet, pour le premier semestre.

Evolution des enfants inscrits à la garderie, à la rentrée de septembre

	septembre 2001		septembre 2000		septembre 1999	
Cugy	29 enfants	59,18%	26 enfants	44,07%	25 enfants	44,64%
Bretigny-sur-Morrens	2 enfants	4,08%	9 enfants	15,25%	14 enfants	25,00%
Extérieur	18 enfants	36,74%	24 enfants	40,68%	17 enfants	30,36%

- Bottens 1 (2) (1) – Froideville 9 (5) (5) – Le Mont-sur-Lausanne 2 (5) – Montheron (Lausanne) 0 (2) (1) – Morrens 5 (9) (2) – Naz 0 (1) (3) Romanel-sur-Lausanne 1. Les communes de Bioley-Orjulaz (1), Crissier (2) et Lausanne (2) n'ont plus de "représentants" depuis l'année 2000.

Les communes de Bretigny-sur-Morrens et Cugy se sont engagées pour couvrir un déficit éventuel d'un montant de Fr. 3'000.-- pour celle de Bretigny-sur-Morrens, et de Fr. 5'000.-- pour Cugy. Nous constatons que la majorité des enfants sont issus de notre Commune, et que Froideville et Morrens représentent un grand pourcentage de l'extérieur.

5.5 Service médical et dentaire

Dentiste scolaire

Sous la présidence de M. Marc-Etienne PIOT, Préfet du district d'Echallens, notre Commune, avec soixante autres, fait partie du service dentaire intercommunal du Gros-de-Vaud.

Les soins donnés sont toujours en baisse malgré une légère augmentation de l'effectif.

Jusqu'à la 8^{ème} année, les radiographies ne sont effectuées que sur les enfants dont l'état dentaire le nécessite ou s'il y a doute. Par contre, lors de la dernière visite, il est vivement recommandé de prendre 2 clichés de contrôle afin de s'assurer de l'état de dentition des adolescents avant leur entrée dans la vie active.

6. Travaux, aménagement du territoire et police des constructions, bâtiments communaux, environnement, centre œcuménique et cultes

N.B. Désireuse de rester cohérente avec ma conviction qui est que "les gens passent, mais les dossiers restent", c'est pourquoi j'ai rédigé une partie du rapport concernant cette direction pour l'année 2001. (Anne-Catherine BOUET PELLOUX, ancienne municipale).

6.1 Police des constructions

Permis de construire

En 2001, 14 permis de construire ont été octroyés, contre 21 l'année précédente.

Commission de salubrité

La Commission de salubrité ne s'est pas réunie dans le courant de l'année 2001.

Commission de révision du RPE et Commission consultative d'urbanisme – CCU

Ces commissions, dont leur composition vous est donnée en page 6 du présent rapport, ont siégé à une reprise durant l'année 2001.

La Municipalité a tenu compte du vœu exprimé par la Commission de gestion dans son rapport sur l'année 2000 de réactiver la révision de son règlement communal sur le plan d'extension et la police des constructions – RPE.

Le bureau d'architectes et urbanistes associés PLAREL SA, par M. Yves BLANC, a présenté un nouveau projet qui intègre les remarques faites par la CCU – Commission consultative d'urbanisme lors de ses séances de l'année 2000 et les vœux de l'Exécutif. La CCU s'est donc remise au travail à fin 2001 et poursuivra son analyse en 2002.

Commission pour le plan de classement des arbres

Cette Commission n'a pas été consultée durant l'année 2001.

6.2 Bâtiments communaux

Maison de Commune

Aucun travail n'a été entrepris dans cet immeuble.

Congélateur

Les tarifs de location des cases ont été légèrement augmentés à partir de l'automne 2001, ceci afin de couvrir les frais d'entretien et de réparation des installations frigorifiques. Malgré cette augmentation, le taux d'occupation des cases est proche de 100% et les utilisateurs apprécient sans doute le côté pratique de ce congélateur collectif.

Maison villageoise

Contrairement à nos prévisions, aucune transformation n'a été entreprise dans ce bâtiment en 2001. Le préavis municipal n° 56/2001 qui présentait les différents travaux prévus, a été amendé afin de permettre une détermination plus précise de leur coût.

Collège de la Cavenettaz

Une offre pour le remplacement du revêtement du sol des trois salles de classe a été demandée à l'entreprise MENETREY LAUSANNE SA, du Mont-sur-Lausanne. Ces travaux seront effectués dans le courant du premier trimestre de l'année 2002.

Appartement de M. et Mme Bernard et Myriam MOREL

Le bureau d'ingénieurs civils, Olivier CHAPUISAT, ingénieur civil EPFL-SIA, mandaté pour étudier les problèmes d'humidité dans l'appartement de M. et Mme Bernard et Myriam MOREL, préconise la pose d'un drainage le long des façades sud et ouest. En effet, ces travaux élimineraient la cause des traces récurrentes d'humidité constatées dans cet appartement.

Un nouvel aménagement de cuisine sur mesure, de marque "MOLBALPA", a été posé en remplacement de celui existant, qui se détériorait de plus en plus à cause d'un affaissement du plan de travail. Certains appareils ménagers ont été réutilisés. Ces travaux ont été réalisés dans le courant de l'été 2001.

Collège de la Chavanne

Aucun travail n'a été entrepris dans cet immeuble.

Salle de gymnastique

Dans sa séance du 14 septembre 2000, l'Organe délibérant acceptait le préavis municipal n° 44/2000, traitant d'une demande d'octroi d'un crédit d'investissement de Fr. 56'500.-- pour le remplacement des fenêtres et des stores de la salle de gymnastique de la Chavanne. Des offres ont été demandées à l'entreprise PROFILMETAL SA Constructions métalliques pour le remplacement des fenêtres, et à la maison BERTUSI & STREHL SA, pour la fourniture et pose de toiles de tente en tissu acrylique en remplacement des actuelles défectueuses. Ces travaux seront entrepris durant le premier semestre de l'année 2002.

Ancienne Forge

Des travaux de rafraîchissement (peinture et nettoyage) ont été faits dans l'appartement de feu Mme Hélène BOCHUD, au 1^{er} étage, afin de mettre ces locaux à disposition des membres du jury, lors du concours d'architecture pour la construction d'un nouveau Collège secondaire au lieu-dit "Derrey le Motty".

Vestiaires du terrain de sport du lieu-dit "Sus le Billard"

Rien de spécial n'est à signaler.

6.3 Environnement

Rien de particulier n'a été entrepris dans ce secteur durant l'année 2001.

6.4 Centre Œcuménique (ACOC)

Les diverses séances du comité de l'Association ont été suivies durant l'année par Mme Anne-Catherine BOUET PELLOUX, Municipale et M. Gilles RENAUD, Municipal, tous deux délégués de la Municipalité auprès de l'Association du Centre Œcuménique de Cugy – ACOC.

7. Domaines et forêts, cours d'eau, cimetière, terrains communaux, ordures ménagères et déchetterie, protection civile, sécurité sociale, services sociaux, assurances sociales AVS-AI, office du logement, office du travail et chômage

7.1 Domaines

Au 31 décembre, la surface affermée aux agriculteurs de la localité est de 280'098 m².

Les agriculteurs de la Commune, locataires des parcelles communales ont demandé une nouvelle estimation du montant des fermages, motivée par la baisse des prix des produits agricoles.

La Municipalité s'est adressée à la Commission d'affermage, organe cantonal compétent en la matière, qui a décidé au vu des nouvelles normes fédérales d'abaisser de 30% environ le montant des fermages. Cette mesure entrera en vigueur dès le 1^{er} janvier 2002.

7.2 Forêts

L'année 2001 a été caractérisée par la suspension des coupes de résineux programmées.

Seule, une coupe de feuillus a été martelée dans les côtes de la Mèbre et façonnée par M. François SCHEIDEGGER.

Pour le reste, notre employé communal M. Pierre-André JOYE en collaboration avec M. Gérard DEGY ont procédé à des travaux d'assainissement dans les endroits touchés par l'ouragan Lothar.

Les bostryches dont la prolifération était programmée suite aux événements de décembre 1999, n'ont pas manqué le rendez-vous. Ils se sont mis au travail dès que les températures printanières leurs ont été favorables. Les abattages d'arbres malades et desséchés se sont ainsi poursuivis tout au long de l'été; 1'286 m³ ont ainsi été exploités.

Trois surfaces ont été replantées aux lieux-dits "En Grands Vuarnes", "A la Taquette" et "Es Troncs". Ce travail a été effectué par notre équipe communale qui a mis en place 425 pins sylvestres, 900 érables, 200 mélèzes, 640 charmes et 680 vernes noires.

7.3 Cimetière

Votre Conseil, dans sa séance du 15 novembre 2001, a amendé et accepté le préavis n° 66/2001, traitant d'une "demande d'octroi d'un crédit d'investissement de Fr. 217'000.-- (deux cent dix sept mille) pour l'aménagement et l'agrandissement de notre cimetière". Ces travaux seront entrepris dans le courant de l'année 2002.

7.4 Sports et espaces verts

L'entretien courant de nos zones vertes est effectué par l'équipe communale. Il s'agit de la tonte des gazons et de l'épandage d'engrais ainsi que de l'entretien et la taille des arbres autour des bâtiments communaux et du Centre œcuménique.

L'entreprise Vorlet SA de Villars-sur-Glâne a quant à elle assuré les travaux de régénération du terrain de football : décompactage, sablage et réensemencement.

7.5 Ordures ménagères, déchetterie

La production de déchets dans son ensemble peut être qualifiée de stable.

Le tri est bien respecté et nous pouvons remercier les habitants de Cugy pour leur discipline.

Au cours de l'année 2001, les quantités de matériaux suivants ont été traités :

• ordures ménagères :	507,76	tonnes
• déchets encombrants de ménage, porte à porte :	20,86	tonnes
• déchets encombrants, déchetterie	50,73	tonnes
• papier	105,45	tonnes
• ferraille, porte à porte	10,09	tonnes
• ferraille, déchetterie	23,09	tonnes
• téléviseurs	29	pièces
• aluminium	0,182	tonne
• capsules Nespresso	0,92	tonne
• pet	3,26	tonnes
• textiles récoltés par Contex	2,03	tonnes

Les branches hachées et les gazons repris en compostés par les trois agriculteurs sont mis en valeur dans l'agriculture. Quelques 1'232 m³ ont ainsi été conditionnés dans le courant de l'année 2001.

7.6 Protection civile

La Protection civile de la Région Lausanne-Nord est dirigée par M. Francis DESARZENS, chef régional, dont les bureaux sont à Prilly. M. Jean-Luc FRANZINI est quant à lui le responsable PCi pour notre Commune.

Notre Commune a bénéficié dans le courant de l'année 2001 d'un cours mis sur pied du 12 au 14 septembre pour le nettoyage et le brûlage des branches au lieu-dit "Au Praz du Puey".

Un bassin de retenue des branchages a été créé dans le lit de ce petit ruisseau afin d'éviter son débordement suite à l'obstruction de la grille du déversoir.

Du 24 au 28 septembre, notre PCi s'est mise à disposition de la Commune de Château-d'Oex, pour la remise en état des zones de forêts et de pâturages dévastés par l'ouragan Lothar.

Une quinzaine de personnes ont participé à ce cours.

Enfin, remercions M. Philippe SCHMITTLER, responsable de la protection de la population qui a pris sa "retraite" au 31 décembre 2001. Il est à noter qu'il a, dès ses débuts, participé à la mise en Place de la PCi à Cugy, et reste l'un des plus fins connaisseurs de notre Organisme local.

Ce dernier a été remplacé au poste de responsable de la protection de la population par M. Colin BISSEGER.

7.7 Sécurité sociale

Le réseau de mamans de jour, sous la responsabilité du Service d'aide à la famille des Communes de Bretigny-sur-Morrens, de Cugy (VD), de Froideville, du Mont-sur-Lausanne et de Morrens a commencé à fonctionner dans le courant de l'année 1994. Nous avions à l'époque comme coordinatrice Mme Marie-Jo MAGNIN qui était devenue entre-temps responsable du Centre Médico-social (CMS) du Mont-sur-Lausanne. Pour lui succéder, le CMS avait engagé Mme Barbara ROBERT, dont le mari a été transféré par son employeur à l'étranger. En conséquence, Mme Barbara ROBERT a quitté ses fonctions au 15 août 2000. Pour la remplacer le Service d'aide à la famille s'est adressé au Service d'entraide familiale d'Echallens et environs qui gère également un réseau de mamans de jour selon les mêmes principes que ceux appliqués au Mont-sur-Lausanne. D'entente avec Mme Yvonne HOFSTETTER, présidente du Service d'entraide familiale d'Echallens et environs, le Service d'entraide à la famille du Mont-sur-Lausanne a chargé Mme Mireille FITZE, coordinatrice du réseau de mamans de jour de ce service d'assumer cette fonction pour celui du Mont-sur-Lausanne.

Le réseau de mamans de jour d'Echallens étant plus important que le nôtre, nous espérons par là pouvoir offrir certaines prestations qu'il ne nous était pas possible de fournir aux mamans de jour de notre réseau.

Pour l'année 2001, les frais de fonctionnement de notre réseau de mamans de jour ont été assumés par le Service d'aide à la famille des communes de Bretigny-sur-Morrens, de Cugy (VD), de Froideville, du Mont-sur-Lausanne et de Morrens. La participation des communes du district d'Echallens à leur réseau de mamans de jour se monte à Fr. 2,50 par habitant.

7.8 Stand de tir

Suite à la désaffectation de la ligne de tir du stand de Montheron, et après étude de la proposition faite par la COREL d'adhérer au stand de Vernand, la Municipalité a renoncé d'entente avec la société de tir les "Armes de Guerre" à cet engagement. Par contre, et sur proposition de M. Raymond ANNEN, municipal de la Commune du Mont-sur-Lausanne, l'Exécutif communal a décidé d'utiliser l'installation de tir collective à 300 mètres du stand de tir du Châtaignier au Mont-sur-Lausanne et, pour ce faire a signé en date du 30 août 2001, une convention avec la Municipalité du Mont-sur-Lausanne, concrétisant ainsi l'utilisation de leur ligne de tir.

8. Travaux (suite), routes, signalisation, éclairage public (Romande Energie SA), épuration (STEP) et réseaux eaux usées, service du feu, défense incendie

8.1 Routes

Les travaux de construction du trottoir le long de la route cantonale RC 501, entre la limite du Mont-sur-Lausanne et la route des Biolettes se sont achevés dans le courant du mois de décembre 2001. Ce tronçon de route sera remis par l'Etat de Vaud à notre Commune après

qu'une réfection du revêtement de la chaussée ait été effectuée. Un tapis bitumineux sera posé au début de l'été 2002 qui sera suivi de la délimitation des pistes cyclables.

Le balayage de toutes nos voiries a été effectué, soit pendant deux jours, avant Pâques, un jour avant la Fête du 1^{er} août, un jour à mi-septembre et deux jours à mi-novembre. Tous nos chemins ont été reflachés par nos employés communaux dans le courant du mois de mai.

Afin d'apporter une touche particulière pour les Fêtes de Noël, un motif lumineux avec bougies a été posé sur cinq poteaux électriques le long de la rue du Village.

8.2 Signalisation

Deux kits avec signalisation "Attention enfants" ont été posés à même la route, à la rue du Village, avant et après la Maison villageoise sécurisant ainsi l'approche du Collège de la Cavenettaz.

Le chemin des Esserts a fait l'objet d'une étude afin d'en assurer la sécurité. La modification des carrefours à chaque extrémité du chemin ainsi que la pose de panneaux "Riverains et services publics autorisés" seront concrétisés durant le premier semestre de l'année 2002.

8.3 Eclairage public

Cinq lampadaires ont été posés au chemin des Fleurettes, le long des parcelles RF n^{os} 607 et 608.

Le coût forfaitaire pour l'éclairage public s'élève pour l'année 2001 à Fr. 25'282,20 (base de calcul de Fr. 0,0728 par KWh et par mois).

8.4 Epuration (STEP)

Station d'épuration de Praz Faucon

Une fois par année il est procédé à la valorisation des boues destinées à l'agriculture. Ces travaux ont eu lieu dans le courant du mois de juillet. Force nous est de constater qu'une quantité anormale de sable arrive à notre station d'épuration. Ces éléments indésirables vont en principe s'éliminer au fur et à mesure de la mise en place de notre système séparatif.

En septembre a débuté la mise en séparatif du quartier d'Au Bosson pour permettre à 14 villas d'être raccordées aux eaux claires et aux eaux usées. Ces travaux, qui ne sont pas terminés, se poursuivront durant le premier semestre de l'année 2002.

Station d'épuration de l'AET

Deux fois par année il est procédé à la valorisation des boues destinées à l'agriculture. Ces travaux ont eu lieu dans le courant des mois de mars, avril, pour la première session et du mois de septembre pour la deuxième session.

8.5 Réseaux d'eaux usées (canalisations)

Plusieurs recherches ont été entreprises pour trouver les eaux claires parasites. Le contrôle des canalisations par caméra à l'intérieur des anciens collecteurs a été poursuivi. L'installation de débitmètres s'est effectuée, calculant ainsi les volumes d'eau en provenance des communes partenaires.

8.6 Service du feu, défense incendie

Notre corps des sapeurs-pompiers est placé sous le commandement du Capitaine Pierre-André JANIN. Atteint par la limite d'âge, après 24 années d'activité, le Commandant Pierre-André JANIN se retire et sera remplacé dès le 1^{er} janvier 2002 par M. Patrick GIDDEY.

Les interventions annoncées par l'Etat-major montrent heureusement qu'aucun sinistre grave n'est survenu durant l'année, objet du présent rapport.

Nos soldats du feu sont aussi intervenus afin d'assurer la sécurité lors de la Fête du 1^{er} août qui s'est déroulée sur le site du lieu-dit "Sus le Billard".

L'effectif du corps, au 1^{er} janvier 2001, est de 24 sapeurs dont 1 femme. L'ambiance et la motivation du corps des sapeurs pompiers sont excellentes.

Dans le cadre de la convention de collaboration intercommunale entre les Services de Défense Incendie et Secours – SDIS de Bottens, Bretigny-sur-Morrens, Cugy, Froideville, Montheron (Lausanne) et Morrens, les trois premiers corps de sapeurs-pompiers cités ont organisé conjointement un exercice consacré à l'école du feu. La maison Sicli SA a fait la démonstration d'une durée de quelques nonante minutes des différents types de feux et les divers moyens de les éteindre. La population de Cugy a été invitée à y assister le samedi 06 octobre 2001 au terrain de football de Bottens.

La Municipalité a accepté la proposition de Lausanne d'intégrer notre corps des sapeurs-pompiers dans leurs locaux du Service de Secours Incendie – SSI de Montheron. Nous attendons les informations nécessaires à ce transfert. Cependant, un préavis relatif à la remise en état du dépôt de Montheron doit encore être soumis au Conseil communal de Lausanne.

Commission du feu

La Commission du feu, composée de MM. Pierre-André JANIN, Commandant, Daniel MARRING, Pierre SALQUIN et Marc REYMOND, placée sous la présidence de M. Gilles REINAUD, Municipal, ne s'est pas réunie durant l'année écoulée. En effet, l'objectif de l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels – ECA étant de baisser les effectifs, une seule personne a été recrutée par l'Etat-major pour rejoindre les rangs du corps des sapeurs-pompiers en 2001. Ce jeune homme du Village, qui attend ce moment depuis des années est M. Jérôme KARLEN. Particulièrement motivé, il est déjà inscrit aux cours cantonaux pour porteurs d'appareils respiratoires isolants, ainsi que pour suivre l'école de sous-officier.

Démission

Le lieutenant François JUNOD a envoyé sa démission pour la fin de l'année 2001. Les sapeurs Pascal GAY et Marcel MARTIN n'ayant participé à aucun exercice dans le courant de l'année 2001, ne feront plus partie de notre corps dès le 1^{er} janvier 2002.

Cours et exercices 2001

25 janvier	Piste ECA pour porteurs d'appareils respiratoires isolants.
27 février	Exercice avec le tonne pompe.
01 mars	Exercice pour porteurs d'appareils respiratoires isolants.
05 mars	Nettoyage du matériel.
08 mars	Cours intercommunal pour cadres à Morrens.
20 mars	Exercice avec le tonne pompe.
27 mars	Exercice pour porteurs d'appareils respiratoires isolants.
02 avril	Cours de cadres.
05 avril	Exercice de compagnie.
17 avril	Exercice avec le tonne pompe.
26 avril	Exercice pour porteurs d'appareils respiratoires isolants.

01 mai	Exercice avec le tonne pompe.
15 mai	Exercice pour porteurs d'appareils respiratoires isolants.
22 mai	Exercice avec le tonne pompe.
12 juin	Contrôle des bornes hydrantes.
22 juin	Exercice de compagnie.
28 août	Exercice avec le tonne pompe.
11 septembre	Exercice avec le tonne pompe.
20 septembre	Exercice pour porteurs d'appareils respiratoires isolants.
25 septembre	Entretien du matériel.
06 octobre	Exercice intercommunal à Bottens.
06 octobre	Nettoyage du tonne pompe.
23 octobre	Essais de pompage avec le tonne pompe.
05 novembre	Exercice pour porteurs d'appareils respiratoires isolants.
27 novembre	Alarme.
27 novembre	Piste ECA pour porteurs d'appareils respiratoires isolants.

Interventions en 2001

03 janvier	Inondation.
06 janvier	Inondation.
07 janvier	Inondation.
13 mars	Inondation.
17 mai	Inondation.
08 septembre	Inondation.
18 novembre	Sauvetage d'un veau dans une fosse à purin.
30 novembre	Feu et fumée au Motel des Pins à la route de Bottens 4.
14 décembre	Inondation.

Diverses prestations en 2001

14 janvier	Rapport des Commandants du district.
25 janvier	Séance avec l'ECA.
13 février	Réunion des Commandants des Communes de Bottens, Bretigny-sur-Morrens, Cugy, Froideville, Lausanne et Morrens.
11 avril	Séance avec l'ECA.
03 mai	Réunion des Commandants des Communes de Bottens, Bretigny-sur-Morrens, Cugy, Froideville, Lausanne et Morrens.
05 mai	Assemblée de la Fédération vaudoise des sapeurs pompiers.
12 mai	Visite du Centre Communal de Défense Incendie et Secours – CCDIS de Lausanne.
28 mai	Séance avec la Municipalité de Cugy (VD).
30 août	Réunion des Commandants des Communes de Bottens, Bretigny-sur-Morrens, Cugy, Froideville, Lausanne et Morrens.
17 novembre	Journée des commandants du district d'Echallens.
29 novembre	Réunion des Commandants des Communes de Bottens, Bretigny-sur-Morrens, Cugy, Froideville, Lausanne et Morrens.
13 décembre	Séance de l'Etat-major.

Formation en 2001

10 février	Jérôme KARLEN	formation de base
01 mars	Jérôme KARLEN	échelles
	Stéphane MARIETHOZ	échelles
02 mars	Jérôme KARLEN	tuyaux
	Stéphane MARIETHOZ	tuyaux
03 mars	Jérôme KARLEN	sanitaire
	Stéphane MARIETHOZ	sanitaire
08 mars	Jérôme KARLEN	hydraulique
	Stéphane MARIETHOZ	hydraulique

18 mars	Jean-Michel BLANCHARD	*PARI
	Francesco SGOIFO	*PARI
20 mars	Jean-Michel BLANCHARD	*PARI
	Francesco SGOIFO	*PARI
31 mars	Christelle DUPLAN	hydraulique
03 avril	Christelle DUPLAN	tactique
01 mai	Christelle DUPLAN	tactique
02 mai	Christelle DUPLAN	tactique
11 juin	Stéphane MARIETHOZ	*PARI
12 juin	Stéphane MARIETHOZ	*PARI
22 juin	Christelle DUPLAN	moto pompe
05 septembre	Jérôme KARLEN	*PARI
06 septembre	Jérôme KARLEN	*PARI

**PARI = Porteurs d'appareils respiratoires isolants*

Retraites à la fin de l'année 2001

Capitaine	Pierre-André JANIN
Premier-lieutenant	Marc HOURIET
Appointé	Claude-Alain DUPUIS
Appointé	Pierre-André RESIN

Matériel fourni par l'ECA

Véhicule	Révision des freins, pris en charge par l'ECA.
Moto pompe	Contrôles mensuels par Daniel GEORGE

9. Conclusions

Comme déjà mentionné dans le rapport précédent, les sujets de préoccupation et de réflexion de l'Exécutif ne manquent pas. La Municipalité est soucieuse de gérer la Commune dans un esprit constructif. Nous espérons vivement concrétiser, en collaboration avec votre Conseil, certaines études menées à bien ces derniers mois.

La Municipalité tient à adresser de sincères remerciements à toutes celles et à tous ceux qui, par leur savoir, leur activité, leur engagement, leur disponibilité, apportent leur contribution à la gestion et à la bonne marche des affaires de notre Commune, ainsi qu'au maintien et au développement de la qualité de vie à Cugy. Nous pensons, entre autres, aux membres du Conseil communal, à l'ensemble de notre personnel, aux autorités scolaires, au personnel enseignant, aux membres de nos sociétés locales et à notre corps des sapeurs pompiers.

Que chacun trouve ici l'expression de notre reconnaissance.

10. Décisions

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, nous concluons le présent rapport en priant le Conseil communal :

- vu le rapport de la Municipalité relatif à la gestion et aux comptes de la Commune pour l'exercice 2001;
- ouï le rapport de la Commission de gestion;
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour de votre séance;

Le Conseil décide :

- de donner décharge à la Municipalité de sa gestion et des comptes pour l'année 2001.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, nos salutations distinguées.

Adopté en séance de Municipalité du 18 février 2002 / jmg.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :

F. Gillièron

Le secrétaire :

J.-M. Goumaz